
**DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE DE SITES
PRÉSENTS SUR LE PARCOURS DE
LIAISON DOUCE RELIANT
TROIS-RIVIÈRES À MONTDIDIER
(COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
GRAND ROYE)**

2024



Communauté de Communes
du **Grand Roye**

VOS CONTACTS CHEZ SOMME NATURE INITIATIVES

Dossier suivi par : Marie Hervé
 03.22.33.24.25
 mission3@somme-nature

Direction : Emmanuel Facquez
 03.22.33.24.29
 resp-sni@somme-nature

TABLE DES MATIÈRES

<i>Vos contacts chez Somme Nature Initiatives</i>	2
Contexte.....	4
Localisation des zones d'études.....	4
Méthodologies d'inventaires.....	6
Oiseaux.....	6
Insectes.....	7
Poissons.....	7
Traces et empreintes.....	7
Chiroptères.....	8
Végétation.....	8
Résultats des inventaires.....	8
Oiseaux.....	8
Odonates et autres insectes.....	10
Poissons.....	11
Traces et empreintes.....	12
Chiroptères.....	14
Végétation.....	14
Conclusion des inventaires.....	17

CONTEXTE

Dans le cadre de la restauration du parcours de liaison douce reliant les communes de Trois-Rivières et Montdidier, un travail de diagnostic a été réalisé afin de servir de support de communication lors de la création de panneaux pédagogiques pour promouvoir le patrimoine naturel du parcours.

Trois zones d'intérêt ont ainsi été prospectées : une zone humide, la Rivièrette et la Forêt de sapins.

LOCALISATION DES ZONES D'ÉTUDE



Figure 1 : Localisation de la Forêt de sapins



Figure 2 : Localisation de la Rivière



Figure 3 : Localisation de la zone humide

Les zones d'étude sont situées tout au long du chemin et représentent les différents milieux exceptionnels pouvant être trouvés aux abords du parcours.

MÉTHODOLOGIE D'INVENTAIRES

OISEAUX

Différentes méthodes d'inventaires peuvent être mises en place pour étudier le taxon des oiseaux. Dans le cadre de cette étude, les chargés de mission ont réalisé des Indices Ponctuels d'Abondance (IPA).

Pour réaliser un IPA sur un territoire donné, des points (ou stations) sont répartis au sein des sites. A partir de ces points, l'observateur va se placer pour réaliser ses comptages. Pour être efficaces, les points doivent être distants de 300 à 500 mètres afin d'éviter les risques de double comptage des individus. Ils doivent également permettre de couvrir de manière représentative l'ensemble des milieux présents sur le territoire étudié.

Pendant 20 minutes, l'observateur prend en note tous les contacts sonores ou visuels avec les différentes espèces. Pour diverses contraintes, cette durée peut être réduite à 5 ou 10 minutes.

L'échantillonnage doit être réalisé au moment de la journée où les oiseaux sont le plus actifs, soit en début de matinée jusqu'à 10 heures environ. On obtient ainsi, pour chaque station, une liste d'espèces ainsi qu'un indice d'abondance pour chaque espèce.

Un protocole pour les rapaces nocturnes a également été réalisé au sein de la Forêt de sapins.

L'étude des rapaces nocturnes se base sur un protocole constitué d'un ensemble de points fixes d'écoute ou de repasse.

Les chargés de mission ont mis en place le protocole sur la base de la présence/absence constituée de points fixes d'écoute. Ce protocole permet de déterminer les espèces présentes sur la zone étudiée. Ce système consiste à définir des points d'écoute sur l'ensemble de la zone étudiée. Les points fixes d'écoute ont une durée de 10 minutes. Pour la réalisation de ce protocole les chargés de mission sont allés 30 minutes avant le coucher du soleil et n'excède pas minuit en heure. La météo favorable pour réaliser ce protocole est l'absence de pluie, un vent faible voire nul et la température en plaine doit être minimum de 5°C.

Cependant, ce protocole n'est pas exhaustif. Les mâles de rapaces nocturnes chantent essentiellement en période de reproduction de février à mi-mars, pour attirer les femelles. Si une femelle est présente sur le territoire du mâle et répond, alors l'accouplement va se réaliser et la nidification se fait sur le territoire du mâle. Néanmoins, si aucune femelle n'est présente sur le territoire du mâle, alors celui-ci va partir explorer d'autres territoires où une femelle pourrait être présente. Ainsi, ce protocole, ne déterminera pas avec certitude si le rapace nocturne est présent sur l'année.

Les chargés de mission ont réparti trois points d'écoutes sur l'ensemble de la zone d'étude afin de recenser au mieux les chants des rapaces nocturnes mâles. Par ailleurs, les points d'écoute ont été placés de manière à être près des bosquets, puisque les rapaces nocturnes pour chanter aiment se poser en hauteur de présence.

INSECTES

Les études d'inventaire sur le groupe taxonomique des insectes sont diversifiées. Plusieurs méthodes existent et peuvent se focaliser sur un groupe d'espèces spécifiques notamment les orthoptères, les odonates, les coléoptères... Ayant peu de temps et peu de passages de prévu pour réaliser un inventaire sur un groupe d'espèce spécifique. Les chargés de mission se sont adaptés, en réalisant un protocole d'inventaire présence/absence sur l'ensemble des groupes d'espèce pouvant être vu et entendu sur les insectes.

Ainsi, les chargés de mission ont mis en place une méthode semi-exhaustive se basant sur la réalisation d'un échantillonnage sur l'ensemble de la zone d'étude. Il a réalisé la méthode d'inventaire fauchage. Cette méthode consiste à capturer au filet fauchoir toutes les espèces d'insectes se trouvant sur un transect (une ligne) défini.

Lorsque les chargés de mission ont prospecté en définissant des transects sur la zone d'étude, ils ont capturé et identifié le plus d'insectes possible se trouvant sur son chemin.

Seules les Odonates (Libellules et Demoiselles) ont eu un protocole plus soutenu pour maximiser la détection des différentes espèces. Ainsi, plus de passages spécifiques à ces espèces ont été prévus au niveau de la Rivière et de la Zone humide, ces milieux étant plus propices à ces espèces.

POISSONS

Les données concernant l'ichtyofaune ont été obtenues auprès de la Fédération de la Somme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ayant réalisé il y a peu de temps des études sur les cours d'eau du territoire.

TRACES ET EMPREINTES

Au sein de la Forêt de sapins, les chargés de mission sont partis à la recherche des traces et empreintes de la faune forestière. En effet, dans ces milieux, ces indices de présence sont les éléments les plus faciles à observer pour connaître les espèces présentes dans les zones forestières.

Afin d'augmenter la détection de Mammifères, un piège photographique a été installé à l'endroit qui semblait être le plus propice au passage de la macrofaune terrestre.

CHIROPTÈRES

Les prospections chiroptères ont eu lieu au sein de la zone humide. Deux points d'écoute de 10 minutes chacun ont été réalisés dès la tombée de la nuit, durant la migration automnale. Les ultra-sons des chauves-souris ont été détecté en écoute active avec un BATSCANNER Stéréo qui les convertis en sons audible pour l'humain grâce à une conversion en hétérodyne.

VÉGÉTATION

Sur chacun des sites, la végétation a été notée. Les sites ont été prospecté à vue en notant toute nouvelle espèce observée. Pour ces espèces, aucun protocole particulier n'a été mis en œuvre, l'ap-proche habitat n'étant pas recherchée dans le cadre de notre étude.

RÉSULTATS DES INVENTAIRES

Avant de passer aux résultats, voici un tableau permettant de faciliter la lecture des suivants :

RARETÉ		MENACE	
ABRÉVIATION	SIGNIFICATION	ABRÉVIATION	SIGNIFICATION
EX	Exceptionnel	RE	Eteint
TR	Très rare	CR	En danger critique
R	Rare	EN	En danger
AR	Assez rare	VU	Vulnérable
TC	Très commun	NT	Quasi-menacée
C	Commun	LC	Préoccupation mineure
AC	Assez commun	DD	Données insuffisantes
PC	Peu commun	NA	Non applicable
NE	Non évaluée	NE	Non évaluée

OISEAUX

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	RARETÉ (PICARDIE)	STATUT DE MENACE (PICARDI)	PROTÉGÉ	DIRECTIVE EUROPÉENNE
FORÊT DE SAPINS					
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	-	LC	X	-
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	-	LC	X	-
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	-	LC	-	II/1 & III/1

<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	-	LC	-	II/2
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	-	LC	X	-
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	-	LC	X	-
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	-	LC	X	-
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	-	LC	X	-
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	-	LC	X	-
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	-	LC	X	-
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	-	LC	X	-
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	-	LC	-	II/1 & III/1
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	-	LC	X	-
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	-	LC	X	-
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	-	LC	X	-
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	-	LC	X	-
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	-	LC	X	-
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	-	VU	X	-
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	-	LC	X	-
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	-	LC	X	II/2
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	-	LC	X	II/2
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	-	NT	X	-
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	-	LC	X	-
ZONE HUMIDE					
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	-	VU	X	II/2
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	-	LC	-	II/1 & III/1
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	-	LC	X	-
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	-	LC	-	II/1 & III/1
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	-	LC	-	II/2
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	-	LC	X	-
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	-	LC	X	-
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	-	LC	X	-
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	-	LC	X	II/1 & III/2
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule d'eau	-	LC	X	II/2
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	-	LC	X	-
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	-	LC	X	-
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	-	LC	-	II/1 & III/1

<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	-	LC	X	-
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	-	LC	X	-
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	-	LC	X	-
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	-	LC	X	-
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	-	LC	X	-
<i>Turdus merula</i>	Merle noire	-	LC	X	II/2
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	-	LC	X	II/2

ODONATES ET AUTRES INSECTES

Odonates

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT DE RARETÉ À L'ÉCHELLE PICARDE	STATUT MENACE EN PICARDIE	PROTÉGÉ	DIRECTIVE EUROPÉENNE
RIVIÈRETTÉ					
<i>Calopteryx splendens splendens</i>	Caloptéryx éclatant	C	LC	-	-
<i>Calopteryx virgo virgo</i>	Caloptéryx vierge	C	LC	-	-
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	PC	LC	-	-
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	AC	LC	-	-
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	C	LC	-	-
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	C	LC	-	-
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	AC	LC	-	-
<i>Platychemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	C	LC	-	-
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	C	LC	-	-
ZONE HUMIDE					
<i>Calopteryx splendens splendens</i>	Caloptéryx éclatant	C	LC	-	-
<i>Calopteryx virgo virgo</i>	Caloptéryx vierge	C	LC	-	-
<i>Ceriagrion tenellum</i>	Agrion délicat	PC	LC	-	-
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	AC	LC	-	-
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	C	LC	-	-

<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant	C	LC	-	-
<i>Orthetrum sp.</i>	Orthétrum	-	-	-	-
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	C	LC	-	-
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	C	LC	-	-

Autres insectes

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT DE RARETÉ À L'ÉCHELLE PICARDE	STATUT MENACE EN PICARDIE	DIRECTIVE EUROPÉENNE OU AUTRE
RIVIÈRETTTE				
<i>Arge sp.</i>	-	-	-	-
<i>Harmonia axyridis</i>	Coccinelle asiatique	TC	NA	EEE*
<i>Helophilus pendulus</i>	Hélophile suspendu	-	-	-
<i>Limnophora sp.</i>	-	-	-	-
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	-	LC	-
ZONE HUMIDE				
<i>Chilo phragmitellus</i>	-	-	-	-
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	C	LC	-
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	-	LC	-
<i>Panorpa sp.</i>	Mouche-scorpion	-	-	-
<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	Decticelle cendrée	TC	LC	-
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	-	LC	-
<i>Tipula sp.</i>	Tipule	-	-	-

POISSONS

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT DE RARETÉ À L'ÉCHELLE PICARDE	STATUT DE MENACE EN PICARDIE	PROTÉGÉ	DIRECTIVE EUROPÉENNE
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille européenne	-	-	-	-
<i>Barbatula barbatula</i>	Loche franche	-	-	-	-
<i>Cottus gobio</i>	Chabot commun	-	-	-	II
<i>Cyprinidae</i>	Cyprinidé	-	-	-	-
<i>Esox lucius</i>	Brochet	-	-	X	-
<i>Gasterosteus aculeatus</i>	Epinoche	-	-	-	-
<i>Lampetra sp.</i>	Lamproie	-	-	-	-
<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise	-	-	-	-

<i>Perca fluviatilis</i>	Perche commune	-	-	-	-
<i>Pungitius pungitius</i>	Epinochette	-	-	-	-
<i>Rutilus rutilus</i>	Gardon	-	-	-	-

TRACES ET EMPREINTES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT DE RARETÉ À L'ÉCHELLE PICARDE	STATUT DE MENACE EN PICARDIE	PROTÉGÉ	DIRECTIVE EUROPÉENNE
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen	TC	LC	-	-
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	TC	LC	-	-
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	TC	LC	-	-

Voici les photos obtenues à partir des vidéos prises par le piège photo placé :







CHIROPTÈRES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT DE RARETÉ À L'ÉCHELLE PICARDE	STATUT DE MENACE EN PICARDIE	PROTÉGÉ	DIRECTIVE EUROPÉENNE
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	TC	LC	X	IV

VÉGÉTATION

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	STATUT DE RARETÉ	STATUT DE MENACE	EEE*	DIRECTIVE EUROPÉENNE
RIVIÈRETTE					
<i>Callitriche palustris</i>	Callitriche des marais	NA	NA	NA	NA
<i>Carex paniculata</i>	Laîche paniculée	AC	LC	-	-
<i>Helosciadium nodiflorum</i>	Ache faux-cresson	C	LC	-	-
<i>Lemna minor</i>	Petit lentille d'eau	C	LC	-	-
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais	C	LC	-	-
<i>Nasturtium officinale</i>	Cresson officinale	C	LC	-	-
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	TC	LC	-	-
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale	TC	LC	-	-

FORÊT DE SAPINS					
<i>Agrimonia procera</i>	Aigremoine odorante	TC	LC	-	-
<i>Anthemis cotula</i>	Camomille des chiens	AR	LC	-	-
<i>Bupleurum falcatum</i>	Buplèvre en faux	AC	LC	-	-
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes	AC	LC	-	-
<i>Centaurea scabiosa</i>	Centaurée scabieuse	C	LC	-	-
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil enivrant	TC	LC	-	-
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	TC	LC	-	-
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	TC	LC	-	-
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	TC	LC	-	-
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier commun	TC	LC	-	-
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles	C	LC	-	-
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	C	LC	-	-
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe à grandes fleurs	TC	LC	-	-
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	TC	LC	-	-
<i>Galium album</i>	Gaillet blanc	TC	LC	-	-
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	TC	LC	-	-
<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème jaune	AC	LC	-	-
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	TC	LC	-	-
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	TC	LC	-	-
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	C	NA	-	-
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun	TC	LC	-	-
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais sauvage	TC	LC	-	-
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir	AR ?	NA	-	-
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	TC	LC	-	-
<i>Prunus mahaleb</i>	Cerisier de Sainte Lucie	AC	LC	-	-
<i>Prunus spinosa</i>	Prunelier	TC	LC	-	-
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	TC	LC	-	-
<i>Rosa rubiginosa</i>	Eglantier couleur de rouille	PC	LC	-	-
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	TC	LC	-	-
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	TC	LC	-	-
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane	C	LC	-	-

ZONE HUMIDE					
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Plantain d'eau commun	C	LC	-	-
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique des bois	TC	LC	-	-
<i>Callitriche palustris</i>	Callitriche des marais	NA	NA	NA	-
<i>Carex paniculata</i>	Laîche paniculée	AC	LC	-	-
<i>Cirsium oleraceum</i>	Cirse maraîcher	C	LC	-	-
<i>Convolvulus sepium</i>	Liseron des haies	TC	LC	-	-
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cardère sauvage	TC	LC	-	-
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe à grandes fleurs	TC	LC	-	-
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	TC	LC	-	-
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	TC	LC	-	-
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert	TC	LC	-	-
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	TC	LC	-	-
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	TC	LC	-	-
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon	TC	LC	-	-
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris des marais	TC	LC	-	-
<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau	C	LC	-	-
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble	C	LC	-	-
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	TC	NA	X	EEE*
<i>Rubus sp.</i>	Ronce	NA	NA	NA	-
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrofulaire aquatique	C	LC	-	-
<i>Stachys palustris</i>	Epiaire des marais	C	LC	-	-
<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois	TC	LC	-	-
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale	TC	LC	-	-
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	TC	LC	-	-

*EEE = Espèce Exotique Envahissante : désigne toute espèce introduite volontairement ou non par l'Homme et qui empiète sur la biodiversité locale, causant divers problèmes (environnementaux et/ou sanitaires).

CONCLUSION DES INVENTAIRES

Voici ci-après un tableau récapitulatif des espèces dénombrées par taxon sur chaque zone.

		FORÊT DE SAPINS	RIVIÈRETTE	ZONE HUMIDE
Oiseaux		23	-	20
Insectes	Odonates	-	9	9
	Autres	-	5	7
Poissons		-	11	-
Traces et empreintes		3	-	-
Chiroptères		-	-	1
Total Faune		26	25	37
Végétation		31	8	24
Total tous taxons		57	33	61

Les points d'intérêt du parcours de liaison douche sont assez riches en biodiversité. Des espèces emblématiques de ces milieux ont été recensées.

La plupart des espèces dénombrées sont relativement communes. Il a quand même été recensé deux espèces notées « Assez rare » : la Camomille des chiens (*Athemis cotula*) et le Pin noir (*Pinus nigra*).

Pareillement, les espèces recensées font l'objet d'une « Préoccupation mineure » par rapport aux menaces qu'elles encourent. 3 espèces sont tout de même à prendre en compte : la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) notée « Vulnérable », l'Alouette des champs notée « Vulnérable également » et la Chevêche d'Athéna notée « Quasi-menacée ».

Enfin, notons qu'une attention particulière doit être portée sur les Espèces Exotiques Envahissantes recensées. 2 d'entre-elles ont été dénombrées : la Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*) et la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*).